

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration Du 13 avril 2023
--

Présents : Jean-Marc MARTINEZ, Maya HAOA, Hélène SAINT-BLANCAT, Thierry BOYER, Richard FERAUT, Isabelle BOUBEÉ, Alexandra RIGAUT, Marina GARDIEN, Kérollen BARON, Laurence ZALAS, Clara SARREMEJANE, Caroline CHIALVA, Céline GRAS-BAQUÉ, Jonathan PETITDIDIER, Lauriane DUCHEIN, Karine DEVIOT, Séverine THEURIER, Valérie SOST, Pascale PUJO, Émeric SOUVILLE, Sandrine GARRIGUES, Lydia LEDESMA, Fabienne DENAX.

1°) ELECTIONS

Candidats :

Président : Jean-Marc MARTINEZ
Vice-Présidente : Alexandra RIGAUT
Vice-Président : Richard FERAUT
Secrétaire : Fabienne DENAX
Secrétaire adjoint : Émeric SOUVILLE
Trésorière : Hélène SAINT-BLANCAT
Trésorière adjointe : Marina GARDIEN
Membres du Bureau : Maya HAOA, Marie SOUBIRA et Céline GRAS-BAQUÉ

Le nouveau bureau du Conseil d'Administration a été élu à la majorité, 1 abstention.

2°) QUESTIONS DIVERSES

- Les membres du Conseil d'Administration décident d'ouvrir le voyage au Zoo de Beauval / Châteaux de la Loire prévu du 21 au 24 octobre prochain aux adhérents retraités.

Prix COS adhérent retraité : 400€
Prix COS conjoint de l'adhérent retraité : 450€

Il reste 7 places. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 avril et seront ouvertes à partir du 20 avril aux extérieurs afin de compléter le bus.

Prix extérieur : 499€

- Lors de l'Assemblée Générale le 31 mars dernier, une adhérente a demandé pourquoi le COS ne propose pas de Mobil Home en haute saison.
Pour proposer aux adhérents des Mobil Home en haute saison, il faudrait que le COS « achète 1 ou plusieurs Mobil Home en linéaire pour la haute saison allant du 2 juillet au 2 septembre ». Le choix de la destination reviendrait au COS (une seule destination sur toute la période), avec un prix minimum de 737,50€ par semaine. Il en découle une mise en place compliquée, un tarif élevé et le risque de ne pas vendre toutes les semaines compte-tenu que les adhérents n'auront pas le choix de la destination. Pour toutes ces raisons, le COS ne proposera pas de mobil Home en haute saison.
Voté à l'unanimité.

- Une adhérente a demandé de prévoir des sorties de courte durée (2 jours, 1 nuit). Une sortie en ANDORRE/CALDEA est organisée les 23 et 24 septembre 2023.

Prix COS adhérent actif et son conjoint : 110€ / personne
Prix COS adhérent retraité et son conjoint : 140€ / personne
Enfant jusqu'à 12 ans : 90€
Conjoint extérieur : 170€

Ce prix comprend : Le transport en autocar, l'hébergement à l'hôtel Panorama ****, l'apéritif et le dîner à l'hôtel, et une session de deux heures au centre thermo ludique de Caldéa.

Les inscriptions seront prises du 2 mai au 2 juin.

Voté à la majorité, 1 abstention.

- Nous réfléchissons à organiser une sortie « famille » en juin 2024. Le PUY DU FOU et EURODISNEY sont mis au vote.

Le voyage au PUY DU FOU est retenu à la majorité. Des devis seront demandés dans les prochaines semaines à nos différents prestataires.

- Les chèques vacances seront commandés lundi 17 avril.

Leur distribution aura lieu :

le mardi 9 mai pour les abattoirs (de Saint-Gaudens et de Boulogne sur Gesse), la 5C, la mairie de Saint-Gaudens, le CTM et le PETR.

le mercredi 10 mai à Boulogne sur Gesse et l'Isle en Dodon.

le jeudi 11 mai pour le personnel des écoles de la Ville de Saint-Gaudens et le SICASMIR.

le jeudi 11 mai après-midi pour les crèches et la halte-garderie de Saint-Gaudens.

le vendredi 12 mai à Clarac, Montréjeau et Aurignac.

Pour le personnel de toutes les autres communes adhérentes, la distribution se fera au bureau du COS, à partir du mardi 9 mai.

Nous avons reçu de nombreux retours de satisfaction pour la soirée des 30 ans du COS.